



SNUipp - FSU

**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

DÉPOSÉ LE 30/1/2007

SNUipp-FSU 38,
Bourse du travail
32, av. de l'Europe
38030 Grenoble cedex 2

tél : 04 76 40 14 07
fax : 04 76 40 36 42
email : snu38@snuipp.fr
site : <http://38.snuipp.fr>

Dernière ligne droite ? (toujours très à droite)...

Notre gouvernement ne chôme pas pour ses derniers mois de mandat : ses attaques contre les fonctionnaires et contre l'école fusent. Chaque jour ou presque notre travail est contesté, chaque jour on nous fait croire que les fonctionnaires, ces « nantis », sont à dégraisser encore et encore. À coup de petites phrases, on ment à l'opinion publique, on caricature notre métier et dénigre notre travail et nos compétences. Derniers en dates : on ne fait plus de calcul à l'école primaire, les professeurs certifiés terminent leur carrière à 4100 euros par mois ...

Ces mensonges permettent de faire passer des mesures et des décrets, sans concertation avec la profession, sans prendre en compte les besoins réels. Ils permettent une nouvelle fois de pointer du doigt les sacrés avantages des fonctionnaires !

Nos salaires, parlons en ! Non, il n'est pas indécent de se battre pour leur revalorisation.

Une étude récente le montre que depuis 25 ans, le pouvoir d'achat des enseignants n'a cessé de régresser. En primaire, avec le passage dans le corps des professeurs des écoles, la baisse peut sembler relative (9% contre 20 % dans le secondaire). C'est oublier qu'il reste des instituteurs (et encore plus d'institutrices) et que la création du corps des PE s'est faite aux prix du droit au logement et d'un départ plus tardif à la retraite.

L'intégration des élèves handicapés se fait avec du personnel sans formation dans des conditions de plus en plus précaires (une nouvelle campagne de recrutement des EVS pour février mars est prévue : ils seront recrutés ... à mi temps !).

En ce qui concerne le protocole sur la direction d'école, les enseignants le rejettent en bloc : ils veulent du temps pour travailler ensemble, ils veulent plus de maîtres que de classes. Comment leur faire croire que « grâce » aux EPEP - établissements publics d'enseignement primaire, regroupant plusieurs écoles avec à leur tête un Conseil d'administration et son président (super directeur ?) les problèmes seront résolus ? Avec ces EPEP, plus besoin de travailler en équipe, plus besoin de réfléchir au fonctionnement de son école, ni même aux projets pédagogiques à mettre en œuvre, le Conseil d'administration, composé à 50 % d'élus locaux, le fera pour nous, sans nous !

On n'aura plus qu'à exécuter.

Plus besoin non plus de demander des postes supplémentaires : avec ces regroupements, il sera encore plus facile de globaliser les effectifs ; on fait la moyenne et hop : 32 élèves par classes en maternelle, 27, 5 en primaire ; un enseignant devant sa classe et méthode syllabique (B comme bêta, A comme Ane, BA comme balourd)... cette globalisation est déjà en route, certains IEN n'hésitant pas à parler de répartition de postes par « secteurs » et non plus par école.

Évidemment, il est beaucoup plus correct de nous accuser de tous les maux que d'arrêter les cadeaux fiscaux aux plus nantis. C'est oublier que ces cadeaux fiscaux ne concernent ni la moitié des français qui ne sont pas imposables sur le revenu, ni les classes moyennes. Mais il est vrai que nous ne pouvons pas tous menacer de partir habiter un chalet suisse...

Notre vision de l'école n'est pas celle du gouvernement. Nous ne voulons pas former des robots soumis aux lois du marché. Enseignants, nous exigeons les moyens pour former les citoyens de demain. C'est notre ambition, elle exige une politique à la hauteur et le respect des personnels. On ne peut pas construire l'avenir en tapant sur la tête des enseignants et en dénigrant l'école publique.

La tête, nous ne la baissons pas. La forte mobilisation à l'appel de la FSU le 20 janvier a montré notre détermination à lutter contre cette politique et pour notre idée d'une école de la réussite pour tous !

C'est pourquoi nous serons tous en grève le 8 février !

Gabrielle Beyler, Manu Carroz

Jeudi 8 février, grève unitaire dans la fonction publique !

Manifestation : départ 10 heures, place de la Gare

■ Appel de l'intersyndicale de l'Éducation

FAEN - FERC-CGT – FSU - SGEN-CFDT - UNSA Éducation

Les fédérations de l'Éducation, FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Unsa Éducation se sont à nouveau réunies le 18 janvier.

L'ampleur des suppressions de postes qui se cumulent à celles des années précédentes va entraîner des mesures particulièrement préjudiciables à la réussite de nos élèves.

Elles s'ajoutent aux attaques répétées contre nos métiers, à la dégradation des conditions de travail et au développement de la précarité.

Par ailleurs, comme tous les fonctionnaires, les personnels de l'Éducation nationale subissent depuis des années une perte importante du pouvoir d'achat.

Pour toutes ces raisons, les fédérations appellent les personnels de l'Éducation et de la Recherche publique à faire grève le 8 février dans le cadre de la journée d'action des fonctionnaires.

■ Appel de l'intersyndicale de la Fonction publique : CGT-FO-FSU-UNSA-SOLIDAIRES

Pour nos salaires, l'emploi public et la défense des missions, tous dans l'action et la grève le 8 février

Les organisations de fonctionnaires (CGT - FO – FSU - UNSA - SOLIDAIRES) exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

- le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;
- L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8% ;
- Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6%) ;
- Une refonte globale de la grille indiciaire.

Elles constatent également une dégradation alarmante des conditions de travail, la multiplication des attaques contre le service public, des réductions massives d'emplois et de recrutements publics et l'aggravation de la précarité.

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer de façon unilatérale des mesures qui constituent une avancée minimale. Même si elles sont à mettre au crédit des actions unitaires et des luttes dans les différents secteurs, elles laissent entier l'essentiel du contentieux, d'autant plus que le ministre lui-même les présente comme un échange emplois contre salaires.

Or les services publics sont essentiels pour la population et l'aménagement du territoire. Leurs agents ont droit, comme tous les salariés, à une juste rémunération de leur travail et aux moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Combattant les logiques « travailler plus et gagner moins » et « moins de fonctionnaires mais mieux payés », les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique (État, territoriaux, hospitaliers) à participer massivement à la journée d'actions du 8 février 2007 en particulier par la grève et les manifestations.

- Pour l'ouverture de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial et la refonte de la grille et le niveau des pensions.
- Pour une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins.
- Pour la défense des services publics et de la fonction publique.
- Pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.

En cas d'absence de réponse positive, elles envisageront ensemble, après cette journée, les suites à donner à la mobilisation.

■ Les raisons de la grève

○ Pression sur le remplacement

La modification des modalités de versement de l'ISSR entraîne des pertes sèches pouvant aller jusqu'à un tiers de l'indemnité alors que le prix de l'essence a flambé. Mises en place en 1989, celles-ci avaient contribué à améliorer non seulement la situation des titulaires remplaçants mais plus généralement, l'organisation du remplacement dans le premier degré.

Alors que la sujétion spéciale était une reconnaissance de la difficulté de la mission de remplacement, cette remise en cause est inacceptable!

○ Frais de déplacement : le compte n'est pas bon !

Alors que les missions des personnels utilisant leur véhicule pour les besoins du service ne cessent de croître, occasionnant de nombreuses interventions, les crédits alloués aux remboursements des frais de déplacement ne cessent de se réduire.

Le SNUipp demande que les personnels soient défrayés sur la base de leurs frais réels et non sur la base d'enveloppes kilométriques



qui ne correspondent plus aux besoins du terrain.

Par ailleurs, il est urgent qu'une indemnisation correcte des personnels affectés sur plusieurs écoles soit assurée.

○ Une formation initiale et continue en peau de chagrin

Surcharge de travail, validation, prise de fonction, articulation avec l'IUFM, ... des difficultés évidentes apparaissent liées à la précipitation et à la mise en œuvre du stage filé. Des manifestations de colère et mouvements de grèves ont eu lieu, le dernier en date à l'IUFM de Bordeaux a mobilisé plus d'un PE2 sur 2 !

Par ailleurs, la dernière réforme des IUFM est aussi une occasion manquée de voir s'améliorer la formation et de fixer pour les générations futures un haut niveau de compétence.

Enfin, une formation continue digne de ce nom disparaît au fil des trimestres dans les départements.

Réduire les moyens consacrés à la formation continue, c'est refuser de conduire les enseignants vers les leviers de la réussite des élèves.



○ Direction et fonctionnement de l'école : du temps et des moyens ! Pas de sanctions!

À cette rentrée, la situation faite aux directrices et directeurs d'école s'est complexifiée.

Les tâches se sont mêmes alourdies. Contrairement à ce qu'affirme le ministère avec son protocole, tout cela pèse sur l'ensemble du fonctionnement de l'école.

L'action revendicative du blocage administratif, poursuivie dans de nombreuses écoles, pose des problèmes à l'administration.

La seule réponse est aujourd'hui des sanctions pour « service non fait ». Drôle de conception du dialogue social.



C'est insupportable et injuste pour des enseignants qui ne comptent pas leur investissement et leur engagement pour la réussite des élèves.

Le SNUipp et le SGEN jugent pour leur part inacceptable le recours à de tels procédés.

Aujourd'hui, le ministre ouvre une négociation sur la base de projets qui ne correspondent pas aux besoins des écoles sur la direction et le fonctionnement. Pour eux, la levée des sanctions est un préalable.

Aucune solution ne pourra éluder la question du temps et des réels moyens accordés à la direction et au fonctionnement de l'école.

○ Carte scolaire

Sur fond de restriction budgétaire annoncée pour 2007, le système éducatif est menacé et fragilisé. Le ministère prévoit lui-même pour la rentrée prochaine une hausse des effectifs de plus de 46 400 élèves (1100 en Isère pour 50 postes supplémentaires).

Notons qu'en Isère depuis des années le nombre de postes d'enseignants pas élèves est l'un des plus mauvais de France (l'avant dernier) et cela ne cesse de se dégrader depuis 2002. Dans une classe sur deux en élémentaire, l'effectif a augmenté d'un élève.

La carte scolaire qui se profile laisse donc entrevoir sur le terrain des mesures incompatibles avec les réels besoins des équipes enseignantes. (voir article page 4)

○ École maternelle

Alors que nous savons tous que l'école maternelle est un facteur essentiel de la réussite scolaire des élèves, elle subit de nombreuses attaques : effectifs par classe en augmentation, recul de la scolarisation des enfants de 2-3 ans : de 36 % d'enfants de deux ans en 1990, nous sommes passés à environ 29 % aujourd'hui au niveau national. En Isère elle est quasi inexistante en dehors des ZEP... Dans le même temps, en trois ans le seuil d'ouverture ou de fermeture en maternelle est passé 30 à 32 et la moyenne d'élèves par classe n'a cessé d'augmenter !



L'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de maternelle est une urgence.

○ Enseigner, c'est construire et non subir...



Comment ne pas voir que derrière les gesticulations sur la lecture, la grammaire, les recettes d'autrefois, derrière les menaces, les sanctions, se profile une certaine conception de l'école ? L'enseignant devrait appliquer sans réfléchir, se conformer à la règle, celle du ministre, bien sûr..

Le ministre veut passer pour celui qui aura su réformer. Il n'aura pas vu, hélas, dans son passage au ministère de l'éducation nationale, que sans liberté, il n'y a pas de progrès. Non, il n'aura pas su réformer. Il aura simplement déformé la mission qui nous est confiée.

Peu importe que notre métier exige de la distance, de la mesure, de l'esprit critique ; qu'il n'est rien sans cette capacité à innover nous permettant de trouver les solutions les plus adaptées à la difficulté des élèves.

C'est bien le cœur de notre métier qui est touché. Mais ce déni s'accompagne également d'une négation de l'élève et de sa diversité.



Peu importe que les élèves ne soient pas identiques, qu'il existe en chacun d'eux une part irréductible de sensibilité, d'individualité qui rend illusoire tout recours à une méthode miracle.

L'autoritarisme ne fait pas autorité en matière d'enseignement.

○ Scolarisation des élèves en situation de handicap

Plus de 105 000 élèves en situation de handicap sont actuellement scolarisés dans les écoles.

Dans de nombreux cas, les enseignants sont confrontés à des situations très difficiles : isolement, absence d'AVS, de formation, de personnels spécialisés, de services de soins et de soutien, manque d'interlocuteurs, non prise en compte des effectifs des classes ...

Pour éviter la désillusion et le découragement, **le SNUipp exige avec les associations les moyens et les actions d'information et de sensibilisation** (la création de véritables emplois statutaires nécessaires à l'intégration, la formation, l'accompagnement des enseignants...).

○ ZEP : chronique d'une mort annoncée

Zone ambition réussite : nous savons tous ce qui se cache derrière ces termes allambiqués ; faire disparaître le plus rapidement possible les ZEP et les moyens qui leur étaient attribués au compte goutte pour tenter de cacher la misère et la ségrégation sociale engendrée par une politique de la ville tendant plus (c'est peu dire) à la ghéttoïsation qu'à la mixité sociale.



SNUipp-FSU - Section de l'Isère - échos des cours - Bulletin édité par la section de l'Isère du SNUipp - Publication bimestrielle - Prix : 1 euro

Adresse : Bourse du Travail - 32 av. de l'Europe - 38030 GRENOBLE CEDEX 2

Téléphone : 04 76 40 14 07 - Télécopie : 04 76 40 36 42 - Courriel électronique : snu38@snuipp.fr

Directeur de la publication : Anne Tuailon - Mise en page : Anne Tuailon - Imprimé par nos soins - Commission paritaire : 0311 S 07760 - Dépôt légal janvier 2007

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Isère.

Conformément à la loi du 8/01/78 vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Isère.

■ Carte scolaire : dotation 1er degré nous sommes loin du compte !

Au niveau national, dans les écoles, les 500 postes créés pour répondre au 24 000 élèves supplémentaires prévus à la rentrée 2007 signent une nouvelle détérioration du rapport global entre le nombre d'enseignants et les effectifs (1 poste créé pour 48 élèves en plus). Les écoles seront encore plus en difficulté pour répondre à l'amélioration des apprentissages et aux missions supplémentaires qui leur incombent : la scolarisation des élèves handicapés, la mise en place des PPRE ...

L'académie de Grenoble s'est vue dotée de 86 postes supplémentaires pour la prochaine rentrée. Le 25 janvier, le recteur a réparti ces moyens entre les départements. L'Isère se voit attribuer 50 postes en plus pour une prévision d'augmentation d'effectifs de plus de 1000 élèves.

Sur le papier, on pourrait croire que nous sommes chanceux et pourtant...

On sait que cela ne comblera pas la dégradation des conditions d'enseignement que l'on a connu ces cinq dernières années.

Depuis la rentrée 2002, le nombre moyen d'élèves dans les classes iséroises a augmenté, la formation continue a quasiment disparu, les enseignants spécialisés pour les élèves en difficultés ont vu leurs secteurs étendus...

Pour retrouver les mêmes conditions d'enseignement dans l'Isère que celles que nous connaissions en 2002 (et nous criions déjà au manque de moyens à l'époque !), 107 postes aurait dû être créés pour la prochaine rentrée soit deux fois plus que les 50 postes créés.

Sans parler des exigences encore et toujours plus d'actualité :

- des classes avec des effectifs moins lourds.
- la nécessité de plus de maîtres que de classes.
- la scolarisation des deux ans.
- des réseaux d'aides répondant à toutes les exigences des élèves en difficultés.

Le SNUipp a déposé un préavis de grève pour le 6 février, date du CTPD afin que les collègues souhaitant se mobiliser ce jour-là puissent le faire.

Nous devons avoir en tête ces chiffres pour comprendre le besoin de nous battre.

Jeudi 8 février, nous devons être nombreux en grève et dans la rue pour lutter contre la dégradation des conditions d'enseignement.

Valérie Millier

■ EPEP ! Au feu !

Jusqu'au 15 décembre le ministère assurait qu'aucun projet sur les EPEP (établissement public d'enseignement primaire) n'existait au ministère. Il est pourtant bel et bien sorti des cartons le 22 décembre ! Ce décret permettrait aux élus de demander le regroupement dans un EPEP d'un grand nombre d'écoles (jusqu'à 10 voire plus) Objectif avoué : globaliser les effectifs pour les « optimiser » : là 32 en maternelle et 27.5 en élémentaire, globaliser les moyens financiers etc.

On pourrait croire qu'il ne s'agit que de rendre les nouveaux établissements ainsi créés autonome sur le modèle des établissements du second degré. C'est bien plus complexe et bien pire que cela.

Nos inquiétudes sont de taille :

- Un EPEP peut être créé contre l'avis des enseignants : le Conseil des maîtres est juste consulté pour avis
- Le pouvoir décisionnaire reviendrait aux élus locaux dans le pilotage des EPEP et ce dans tous les domaines : 50% des membres des conseils d'administration seront des élus locaux, 30% des enseignants et 20% des parents (non élus !).
- Toutes les écoles de l'EPEP ne seront pas représentées dans ces CA.
- Un « super directeur » sera nommé par l'IA directement. Il pourra recruter du personnel toujours plus précaire (AVS, EVS, mais aussi les intervenants extérieurs...)
- Le CA adoptera le projet d'établissement (y compris la partie pédagogique). Les choix pédagogiques seront donc soumis à l'approbation des élus locaux et des parents ; même chose pour le règlement intérieur, les achats de manuel ou autre matériel pédagogique. Tout pourra être décidé contre la volonté des Conseils de maîtres (30% d'enseignants au CA) !

Que deviennent les conseils des maîtres, les conseils d'école, lieux de dialogue, de concertation, de construction et de démocratie de l'école ?

En quoi ces EPEP vont-ils améliorer l'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants ?

Rien, si ce n'est la volonté de mettre au pas les enseignants et de casser l'école de la République, ne justifie la création de ces EPEP : ils ne répondent en aucun cas aux attentes et aux besoins de l'école et en particulier de la direction d'école.

Le SNUipp a demandé que ce décret ne soit pas présenté au Conseil supérieur de l'Éducation le 25 janvier. Les représentants des syndicats et des parents d'élèves ont choisis de ne pas siéger lors de ce CSE qui a été de fait repoussé au 5 février.

Bien qu'il s'agisse (comme d'habitude) d'expérimentation (et le ministère ne cesse de le rabâcher), nous craignons que l'expérimentation ne se généralise rapidement sans qu'aucun bilan ne soit tiré (comme d'habitude). Il y aura de toute façon beaucoup de difficultés pour revenir en arrière pour les EPEP « expérimentales ».

Un analyse plus étoffée vous sera proposée dans un prochain *Échos des cours*.

Vous pouvez déjà retrouver quelques premières observations du SNUipp sur notre site web <http://38.snuipp.fr>

Manu Carroz



Vous ne retrouvez pas notre bulletin d'adhésion dans ces pages. Ne vous inquiétez pas il est téléchargeable sur notre site : <http://38.snuipp.fr>

Sommaire :

édito :	page 1
communiqués :	pages 2
les raisons de la grève :	page 2 et 3
carte scolaire :	pages 4
EPEP :	pages 4
encart :	lettre aux parents

Lettre aux parents

Vous pouvez également l'adapter à votre convenance en la téléchargeant sur notre site : <http://38.snuipp.fr>

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, le Ministre s'obstine à asséner des idées simplistes sur l'école et la pédagogie sans tenir compte ni de la réalité de l'école, ni de l'avis des enseignants. Il n'apporte aucune réponse sérieuse pour permettre la réussite de tous les élèves ce qui est notre ambition.



Les polémiques qu'il entretient sur la lecture, la grammaire, le calcul ne parviennent pas à masquer la dégradation de nos conditions de travail et de celles de nos élèves, vos enfants.

Sur le plan national, 500 postes d'enseignants créés pour 24 000 élèves supplémentaires dans les écoles (soit un enseignant pour 48 élèves !), les conditions de scolarisation des élèves s'en trouveront dégradées une fois encore. Il sera impossible de procéder aux ouvertures de classes nécessaires, de permettre une meilleure scolarisation en maternelle pour les tout-petits, de travailler en petits groupes, d'assurer les remplacements, d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les enfants en situation de handicap, de soulager le travail des directrices et directeurs d'école. Dans les collèges et lycées, plus de 5 500 suppressions de postes sont programmées.



En Isère, pour retrouver les mêmes conditions d'enseignement que celles que nous connaissions en 2002 (et nous criions déjà au manque de moyens à ce moment là...), il aurait fallu créer 107 postes pour la prochaine rentrée. Seuls 50 seront attribués. Rappelons que l'Isère se trouve au 99^{ème} rang sur 100 départements pour le nombre d'enseignants par élèves.

Dans le même temps, comme tous les salariés, nous constatons année après année la baisse de notre pouvoir d'achat. Une enquête récente dénonce la perte de 10 à 20% de pouvoir d'achat chez les enseignants ces 20 dernières années !



C'est pour exiger d'autres choix pour l'école, pour l'emploi et les salaires, c'est pour la défense et le développement des services publics qu'à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires, nous serons en grève le jeudi 8 février 2007.

Nous souhaitons pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien.

L'enseignant(e) de votre enfant
Les enseignant(e)s de votre enfant